

Collège Sciences de la santé

Diplôme d'Université et Capacités en Médecine

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
« TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE »**

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.

ARTICLE I : CREATION

Par décisions des Conseils des U.F.R. et des Conseils d'Administration des Universités contractantes, est créé à l'Université de Bordeaux à partir de l'année universitaire 1997/1998, un Diplôme Interuniversitaire intitulé « Tabacologie et Aide au Sevrage Tabagique ».

Les universités co-contractantes (liste en annexe I) s'engagent à dispenser un enseignement commun, conformément aux règles qui suivent.

ARTICLE II : OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cet enseignement a pour but de donner une formation de haut niveau en ce qui concerne le diagnostic, les indications thérapeutiques et la surveillance des traitements indispensables aux médecins, pharmaciens et personnels soignants voulant intervenir dans le domaine de la prévention et de la désaccoutumance au tabac.

ARTICLE III : RESPONSABLE

Pour l'Université de Bordeaux :

Madame le Professeur Méлина FATSEAS

CHU de Bordeaux – INCIA CNRS UMR 5287

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 24 54 93 93

E-mail : melina.fatseas@u-bordeaux.fr

ARTICLE IV : FONCTIONNEMENT

- **Au plan local, un directeur d'enseignement est désigné :**

Il est entouré des enseignants participant aux enseignements.

Il assure l'organisation sur place conformément au programme commun et l'information de la Commission Pédagogique Universitaire (C.P.U.) sur ce qui se passe au niveau de son Université.

Il peut faire toute proposition à la C.P.U. Il lui appartient également de proposer aux instances universitaires les modifications statutaires arrêtées par la C.P.U.

- **Au plan interuniversitaire, la Commission Pédagogique Interuniversitaire :**
Formée des différents directeurs d'enseignement, elle se réunit au moins une fois par an.

Elle se prononce sur :

- La nomination d'un coordonnateur,
- L'agrément des services de stage,
- L'actualisation du programme théorique commun,
- L'éventuelle adhésion d'autres universités à ce programme d'enseignement,
- La capacité d'accueil en fonction des possibilités de stage.

Les propositions de modification des statuts qu'elle fait sont transmises par les directeurs d'enseignement aux instances universitaires chargées de les approuver.

ARTICLE V : INSCRIPTIONS

A) Conditions de titre :

Peuvent être candidats au D.I.U. :

- Les médecins spécialistes de pneumologie, cardiologie, pédiatrie, O.R.L., gynécologie, dermatologie, psychiatrie,
- Les internes inscrits aux DES des mêmes spécialités à partir de la 3^e année,
- Les étudiants étrangers titulaires du DIS ou d'un diplôme équivalent des mêmes spécialités,
- Les médecins généralistes,
- Les médecins du travail,
- Les médecins de P.M.I., les médecins scolaires, les médecins conseils de la Sécurité Sociale,
- Les pharmaciens,
- Les chirurgiens-dentistes,

Ainsi que :

- Les étudiants en psychologie, titulaires de la maîtrise,
- Les psychologues, les infirmières D.E., les sages-femmes, les diététiciens, les masseurs kinésithérapeutes et les psychomotriciens ayant exercés (validation des acquis professionnels).

B) Autorisation d'inscription :

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

Une autorisation écrite est adressée aux candidats retenus après examen de leur dossier et en tenant compte de la capacité d'accueil.

C) Capacité d'accueil :

Elle est fixée par la Commission Pédagogique Interuniversitaire en fonction des possibilités de formation pratique.

D) Période et lieu d'inscription :

L'inscription a lieu en septembre-octobre au service de la scolarité d'une des universités co-contractantes.

E) Coût de la formation :

Il est fixé à :

- En formation initiale : **300€ /an**
- Formation continue :
 - ▶ *En reprise d'études non financée* : **400€ /an**
 - ▶ *En reprise d'études financée* : **600€ /an**

Auquel s'ajoute le droit de scolarité fixé annuellement par arrêté ministériel.

ARTICLE VI : L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement est théorique et pratique.

A) Enseignement théorique :

Il comporte 9 modules.

B) Enseignement pratique :

Un **stage obligatoire** a lieu au CHU.

C) Durée : la formation dure un an.

ARTICLE VII : MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET D'OBTENTION DU DIPLOME

A) Contrôle continu (admissibilité) :

Pour être admis à passer les examens de fin d'année, les étudiants doivent avoir :

- Participé activement aux 9 modules d'enseignement théorique et au séminaire ;
- Effectué et validé leur stage ;
- Rédigé et remis leur mémoire au plus tard à la date exigée.

B) Examens :

▶ Examen écrit :

Lors de chaque séminaire, un examen des connaissances est organisé avant le début des cours noté sur 10. Les notes obtenues à chaque séminaire seront additionnées pour obtenir un total sur 20. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

▶ Mémoire :

Déposé en juin, noté sur 20 en fonction de critères définis dans une grille d'évaluation transmise aux étudiants en début d'année, noté coefficient 1. Des critères spécifiques doivent être validés pour obtenir la moyenne. Des critères supplémentaires permettent de distinguer la qualité des mémoires entre eux. Une note inférieure à la moyenne est éliminatoire.

▶ Examen oral :

Une présentation du mémoire noté sur 20, coefficient 1, est soutenue en septembre par tous les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 et inférieure à 10/20 aux examens écrits.

C) Conditions d'admission :

Les candidats sont déclarés admis en cas de moyenne au moins égale à 10/20 incluant la note de la présentation orale si requise.

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est de 1 an.

ARTICLE VIII : DELIVRANCE DES DIPLOMES

Le D.I.U. « Tabacologie et Aide au Sevrage Tabagique » est délivré sous le sceau de l'Université dans laquelle l'étudiant est inscrit et la signature de son Président.

Création : Conseil UFR II du 16/04/1997 et du 17/06/1997
C.A. du 16/06/1997

Modifications : Conseil UFR II du 20/06/2000
C.A. du 10/07/2000

Conseil UFR II du 18/04/2002
C.E.V.U. du 30/04/2002
C.A. du 17/05/2002

Conseil UFR II du 15/04/2003
C.A. du 20/05/2003

Conseil UFR II du 12/03/2004
C.A. du 02/04/2004

Conseil UFR II du 21/04/2005
C.A. du 18/05/2005

Conseil UFR II du 23/03/2006
C.A. du 04/05/2006

Conseil UFR II du 03/06/2008
C.A. du 26/06/2008

Conseil UFR II du 13/03/2009
C.E.V.U. du 26/05/2009

Conseil UFR Sciences Médicales du 13/10/2014
Conseil du Collège Sciences de la santé du 25/11/2014

Mis à jour le 19/01/2017

Mis à jour le 12/07/2018 (programme de l'enseignement)

Changement de responsable : Conseil UFR Sciences Médicales du 12/07/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021
(Version 11)

D.I.U. « TABACOLOGIE ET AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE »

UNIVERSITES CO-CONTRACTANTES ET LES RESPONSABLES

Université de la Méditerranée – AIX MARSEILLE II

Faculté de Médecine de Marseille

Docteur F. BARLESI

Hôpital Sainte-Marguerite

PÔLE Cardio-vasculaire et Thoracique – Service d'Oncologie Thoracique

270, Boulevard Sainte-Marguerite

13274 MARSEILLE Cedex 09

Tél. : 04 91 74 47 36 - Fax : 04 91 74 55 24

E-Mail : nicole.amendola@ap-hm.fr

Faculté de Médecine

27, Boulevard Jean Moulin

13385 MARSEILLE Cedex 05 - Scolarité – Secrétariat des DU – DIU

Tél. : 04 91 32 43 00

E-Mail : saleha.bireche@medecine.univ-mrs.fr

Université MONTPELLIER I

Faculté de Médecine de Montpellier

Professeur Ph. GODARD - Docteur X. QUANTIN

Hôpital Arnaud de Villeneuve

Service des maladies respiratoires

371 Avenue Doyen Gaston Giraud

34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél. : 04 67 33 61 17

E-Mail : ncarvajal@univ-montp.fr

Université TOULOUSE III

Faculté de Médecine de Toulouse

Professeur A. DIDIER - Docteur F. LETOURMY – Docteur RM ROUQUET

Hôpital Larrey

Clinique des voies respiratoires

24 Chemin de Pouvoirville

31059 TOULOUSE Cedex 9

Tél. : 05 67 77 18 33

E-Mail : talou.c@chu-toulouse.fr

Université de BORDEAUX

Faculté de Médecine de Bordeaux

Professeur Méлина FATSEAS

Hôpital Haut Lévêque - CHU de Bordeaux

Pôle inter-établissement d'addictologie

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

Tél. : 05 24 54 93 93

E-Mail : melina.fatseas@u-bordeaux.fr

melina.fatseas@chu-bordeaux.fr

**Programme du DIU
« Tabacologie & Aide au sevrage Tabagique »**

MODULES abordés lors du séminaire 1

Module 1 : Généralités (MM)

Histoire du tabac
Epidémiologie du tabagisme
Aspects économiques
Psychométrie

Module 3 : Produits inhalés (MM)

Composition de la fumée
Marqueurs du tabagisme
E-cigarette
Cannabis
Chicha

Module 4 : Tabac et cancers (MM)

Epidémiologie
Physiopathologie : Carcinogénèse
Intérêt du sevrage
En pratique : le sevrage en cancérologie

Module 5 : Les traitements médicamenteux (MM)

Pharmacocinétique de la théorie à la pratique
Substitution nicotinique
Agonistes partiels des récepteurs
Autres médicaments
La dynamique du sevrage
Ateliers pratiques

Module 6 : Les traitements non médicamenteux (MM)

Entretien motivationnel
TCC
Autres techniques

Module 7 : Dépendance (MM)

Nouveaux mécanismes d'action
Neuro-biologie
Craving
Syndrome de sevrage

MODULES abordés lors du séminaire 2

Module 2 : La prévention (Tlse-Bx)

Législation
Convention cadre
Milieu scolaire
Milieu du travail

Module 8 : Tabac, Métabolisme et Médecine interne (Tlse-Bx)

Epidémiologie
Physiopathologie
Adaptation thérapeutique lors du sevrage
Gestion du poids
Cas cliniques

Module 9 : Tabac et maladies cardio-vasculaires (Tlse-Bx)

Epidémiologie

Physiopathologie

Gestion du sevrage du coronarien, de l'artériopathie

Cas cliniques

Module 10 : Tabac et maladies respiratoires (Tlse-Bx)

Epidémiologie

ORL, asthme et BPCO

Les infections respiratoires

Gestion du sevrage des patients atteints de BPCO ou d'asthme

Cas cliniques

Module 11 : Tabac mère et enfant (Tlse-Bx)

Epidémiologie

Physiopathologie

Tabac et procréation

Tabac et grossesse

Gestion du sevrage chez la femme enceinte

Cas cliniques

Module 12 : Tabac : addictions et maladies psychiatriques (Tlse-Bx)

Epidémiologie

Physiopathologie

Tabac et maladies psychiatriques

Gestion du sevrage chez un patient ayant une pathologie psychiatrique

Poly-consommation – Poly-addiction

Ateliers TCC

Cas cliniques